



HAL
open science

She smoked a cigarette: elle fumait une cigarette ou elle fuma une cigarette? Prétérit simple et construction de la télélicité

Anne Trevisse

► To cite this version:

Anne Trevisse. She smoked a cigarette: elle fumait une cigarette ou elle fuma une cigarette? Prétérit simple et construction de la télélicité. SIGMA, 1996, 17-18, pp.9-36. halshs-00666556

HAL Id: halshs-00666556

<https://shs.hal.science/halshs-00666556>

Submitted on 5 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

She smoked a cigarette : elle fumait une cigarette ou elle fuma une cigarette ?

Prétérit simple et construction de la télicité

Anne Trévisé
Université de Paris X-Nanterre

Introduction

Soit l'extrait :

Lydia had on, this first Wednesday, a dress of royal blue sateen with little red and yellow flowers, a bolero to match, high heeled shoes and shiny silk stockings the colour of very ripe corn. *She smoked a cigarette and held it in her bright red lips.* When she took it out the cigarette had a pattern of fine red lines fanning together at the end. Lydia's thighs were broad and heavy under the silk dress, soft and flattened out on the red and black seat. (Jane Gardam, *God on the Rocks*, Abacus, 1978, pp. 1-2¹).

et la traduction de la phrase en italique par S. Mayoux, dans l'édition française² :

Elle *fumait une cigarette* qu'elle serrait entre ses lèvres rouge vif. (p. 8)

Y-a-t-il des critères linguistiques qui permettent d'attribuer ainsi au procès au prétérit simple, renvoyant à une occurrence unique, *smoked a cigarette*, un caractère de non-télicité, malgré la présence d'un complément d'objet affecté par le procès, quantifié par l'article indéfini ? Peut-on dans ce cas parler d'une recatégorisation d'une valeur de la construction verbale qui serait "à l'origine" "plutôt" quantitative, délimitée, en une valeur qualitative ?

Cet exemple, associé à quelques autres de même type et de types différents, amène à une réflexion sur une marque donnée, le prétérit simple, dans ses rapports avec la télicité, suivant les types de procès, les natures des sujets syntaxiques (Co), les propriétés des compléments

¹ On fera référence à ce roman à l'aide des initiales J. G. dans la suite de l'article.

² *Dieu par-dessus bord*, Paris, Deuxtemps-Tierce (1988).

dits "d'objet" (C1), mais aussi le contexte discursif. Il amène aussi à une réflexion sur l'invariant de sens de la marque prétérit simple et de façon corollaire, sur sa relative indétermination, ainsi que sur les contraintes et les zones de liberté du sujet énonciateur.

1. Prétérit simple et types de procès

1.1. Invariant et variations : quelques paramètres en jeu dans la construction de la télicité

Dans mon ouvrage de conception didactique sur le prétérit (Trévisé, 1994), je soulignais la nature complexe du prétérit simple pour des francophones habitués, pour les occurrences uniques, à une représentation aspecto-temporelle extrêmement structurée par le français qui dispose de l'imparfait d'une part, et du passé simple et du passé composé à valeur aoristique d'autre part. Je montrais que le prétérit simple était indifférencié quant à la prise en compte ou non d'une borne de droite. Je notais que ce qui est pertinent pour la télicité, par contre, est le type de procès impliqué et les modes de constructions des énoncés dans leur intégralité et encore plus largement le contexte discursif impliqué dans le filtrage des valeurs.

A partir d'exemples tirés de romans anglo-saxons contemporains, je montrais en effet qu'une forme comme le prétérit simple, dans un contexte qui filtre un renvoi au révolu et non au virtuel, à l'irréel, était loin de suffire à elle seule à établir toutes les valeurs aspecto-temporelles d'un énoncé, et en particulier la télicité, et qu'il fallait considérer non seulement les paramètres prédicatifs et énonciatifs, mais aussi le contexte discursif de l'énoncé, en un mot la combinatoire d'un grand nombre de paramètres avec lesquels cette forme de prétérit simple rentrait en fonctionnement :

- le type de construction verbale (bornée à droite ou non de par les propriétés primitives) ;
- les propriétés du sujet syntaxique (Co) : animé, inanimé, singulier, pluriel, défini, indéfini ;
- les propriétés du complément d'objet, s'il y en a un (C1) : singulier, pluriel, défini, indéfini. On ajoutera le fait qu'il délimite ou non un format pour le procès ;
- la présence ou non d'une négation ;
- la présence ou non de déterminations temporelles, spatiales, etc., sous forme d'adverbes ou de subordonnées.

A cette liste qui concerne l'énoncé, était ajouté le contexte discursif parfois assez large et donc sa cohérence sémantique, et on verra que la prise en compte du contexte discursif large remet en question la prédiction sur l'impact de certains de ces paramètres.

Néanmoins, je soulignais que des ambiguïtés quant à la télélicité pouvaient demeurer, voulues ou non par l'énonciateur, repérées ou non par le lecteur, en dépit de la prise en compte de l'imbrication complexe de l'ensemble de ces paramètres.

Le prétérit simple en lui-même, en tout état de cause, était décrit comme n'apportant que deux composantes définitoires invariantes, quel que soit le jeu des variations dans le fonctionnement langagier :

- une valeur de décalage, de décrochage par rapport à la réalité présente de l'énonciation, valeur que le contexte amènera à déterminer comme temporelle ou modale ;
- pour ce qui est de la valeur filtrée comme temporelle, une valeur aspectuelle de vision globale, distanciée, de simple mention qu'il y a eu, ou qu'il y avait événement(s) à un moment donné (ou à un ensemble de moments donnés).

L'inscription dans des suites chronologiques, dans l'unicité ou la multiplicité, ou dans la télélicité ne fait donc pas partie du plus petit commun dénominateur du prétérit simple, de sa valeur invariante, même quand le contexte filtre la valeur de renvoi à du révolu.

L'analyse contrastive se centrait, par souci thérapeutique³ à destination de francophones, sur les traductions par l'imparfait d'un prétérit simple renvoyant dans l'extralinguistique à un événement unique non terminé au moment repère considéré.

Dans les ouvrages grammaticaux, ce point est souvent limité, quant il est abordé, à la présence d'un Co inanimé ou aux verbes dits de "position", et à quelques autres verbes peu "actifs" ou "agentifs" comme *wear*, par exemple.

Je reprendrai ici, en les classant différemment, quelques uns des exemples que j'ai déjà cités (Trévisse, 1990, réédité 1994), puis d'autres exemples, tous attestés, de façon à poursuivre la recherche sur le jeu des paramètres que sont l'animation du sujet syntaxique et la présence d'un complément d'objet délimitant un format pour le procès. J'élargirai ensuite la réflexion vers des problèmes plus complexes de recatégorisations à partir d'une typologie des procès établie hors fonctionnement discursif.

1.2. Co inanimé

³ La thérapie me semblait nécessaire car dans les représentations métalinguistiques des apprenants francophones le prétérit simple implique très majoritairement la télélicité, et correspond au passé simple ou au passé composé pour les actions uniques (et de surcroît brèves), alors que le prétérit en BE + ING entre dans une relation biunivoque avec l'imparfait et dans une complémentarité avec le prétérit simple. Ces représentations émanent non seulement de transferts du français, mais aussi des formulations incomplètes de bien des manuels et ouvrages grammaticaux (Trévisse, 1992).

La présence d'un sujet syntaxique inanimé n'est pas sans importance dans le flitage des propriétés lexicales des verbes. Le fonctionnement de constructions verbales dans des contextes descriptifs fait que l'on passe à un fonctionnement de type "dense" pour des verbes qui, lorsqu'ils ont un Co animé ont "normalement" un fonctionnement de type "discret" (de Vogüé, 1989, Franckel et Paillard, 1991). C'est le cas de verbes ou constructions verbales comme *resume*, *cross*, *give way*, *meet*, *make a bend*, *tumble*, *stop*, *begin* dans les exemples ci-dessous qui seraient "normalement" classés en "accomplishments" ou en "achievements", selon la typologie de Vendler (1967), c'est-à-dire lexicalement bornés à droite, ou en d'autres termes qui présenteraient "normalement" des bornes soient séparables ou confondues (Bouscaren *et al.*, 1993).

La forme BE + -ING, qui serait obligatoire dans certains cas pour suspendre la borne de droite avec un Co animé, n'est alors d'ailleurs plus envisageable dans tous les cas :

- 1- Ruth (...) dropped the tureen of mushroom soup, which flowed over the metal rim where the tiles **stopped** and the carpet **began**. (F. W., p. 39⁴)
- 2- (...) where the plastic tiled floor **gave way** to one of concrete in which mica sparkled coldly. (I. McE., p. 19⁵)
- 3- (...) at her desk where sunlight **brightened** her scattered papers. (I. McE., p. 46)
- 4- Pine trees **grew** right up to the house and the windows of the cottage were small. (I. McE., p. 66)
- 5- (...) where a high barbed-wire fence **ran round** a nodding donkey. (I. McE., p.51)
- 6- (...) a line on the horizon where the plantation **resumed**... (I. McE., p. 52)
- 7- The road **made** a right-angled bend, and **stretched** away from him roughly along the line of a path. (I. McE., p. 56)
- 8- The smell of roast meat and garlic **mingled** with that of the honeysuckle which **trailed** along the window ledge behind him. (I. McE., p.103)
- 9- A wide grassy track **ran** just within the perimeters of the wood, making an irregular oval (...). In other places the way **veered** deeper into the wood and **narrowed** to little more than a footpath (...). The grass **gave way** to an ivy which Stephen was reluctant to tread on because the leaves **collapsed** underfoot with an unpleasant popping sound (...). His ignorance of the names of trees and plants **heightened** his impression of their profusion (...). Where the path **crossed** a brook (...) (I. McE., p. 105)

⁴ Fay Weldon (1983) : *The Lives and Loves of a She-Devil*, Londres : Coronet. Traduction : *La Diable*, par Isabelle Reinharez, Paris : Deuxtemps Tierce (1990). (Initiales F. W. dans la suite du texte.)

⁵ Ian McEwan (1987) : *The Child in Time*, Londres : Picador, Pan Books. (Initiales I. McE dans la suite du texte.)

10- The trees **branched** over the path to form a canopy through which the evening sun cast orange shapes on to the darkening grass. Where the track **levelled out**, there was a dead oak. (I. McE., p. 107)

11- (...) the catapult which **stuck out** of his friend's pocket. The leather pouch **swung** dangerously on rubber thongs. (I. McE., p. 107)

Dans de tels contextes narratifs descriptifs, les formes de prétérit simple soulignées sont interprétées, de façon non ambiguë comme référant à des procès non bornés à droite.

Voici deux autres exemples présentés avec leur contexte plus large :

12- Back in Ursula's apartment, Bernard opened the French windows to let the breeze blow through the living-room, and stepped out on to the balcony. The balmy night air *beat* gently against his face; the palm trees *swayed* in the wind, rustling their skirts like hula dancers; a crescent moon *sailed across the sky*, towing a bright star. (David Lodge, *Paradise News*, London : Penguin Books : 1991, p. 139)

Beat sera traduit par un passé simple, car on "comprend", de par notre connaissance du monde, qu'il appartient à une successivité d'actions liées entre elles : ouvrir la fenêtre, sortir sur le balcon, avoir alors l'air qui vient sur le visage. Les activités des palmiers et de la lune ne font pas partie de la suite narrative, mais de ce que d'aucuns nomment l'"arrière-plan", pour lequel l'anglais n'a pas de forme aspecto-temporelle spécifique. *Sail across the sky* peut ainsi prendre une valeur d'"activité", non bornée à droite, malgré le complément introduit par *across*, qui, dans d'autres contextes instaurerait une borne de droite.

L'exemple suivant montre une construction verbale qui est aussi appréhendée dans ce contexte comme non bornée à droite, *turn something blue* :

13- The ambulance, its siren wailing, turned a corner and she passed from view. 'Has your father got any allergies?' the paramedic asked Bernard. He was filling in a form as they drove. 'Not that I know of. How much does this ambulance cost, as a matter of interest?' 'There's a standard charge of a hundred and thirty dollars.' 'I don't have that much money on me.' 'Don't worry, you'll be billed.' The tinted windows of the ambulance *turned the whole world blue*, as if the vehicle were a submarine, and Waikiki built on the seabed. The palm trees *waved to and fro* like seaweed in the tide and shoals of tourists *swam by*, goggling and gaping. Traffic was heavy, and the ambulance was frequently forced to a halt, in spite of its wailing siren and flashing lights. (*Ibid.*, pp. 105-106).

Les traducteurs ont choisi la version suivante :

Les vitres teintées de l'ambulance **faisaient tout paraître bleu** comme si le véhicule était un sous-marin et que Waikiki était construit au bord de la mer. Les palmiers **se**

balançaient de-ci de-là comme des algues dans l'eau et des bancs de touristes **passaient**, les yeux écarquillés, la bouche ouverte (traduction de Maurice et Yvonne Couturier, *Nouvelles du Paradis*, Rivages, 1992).

Swam by, réfère à de l'itératif, ce que l'on comprend de par la conjonction du sens des lexèmes impliqués et des pluriels.

1.3. Co animé humain et procès non bornés à droite

- les verbes dits de "position"

Avec des sujets syntaxiques animés humains, les contraintes d'utilisation du prétérit simple associé à cette même valeur de non bornage à droite sont plus grandes. On distinguera les verbes dits de "position", relativement statifs, peu différents dans leur fonctionnement sémantique, sinon syntaxique, de la copule, et les verbes également peu agentifs tels que *wear* par exemple. La différence avec les emplois avec Co inanimé, différence liée sans doute à la notion d'activité du sujet humain, est que la forme en BE + -ING reste tout à fait possible, avec les nuances aspectuo-modales et d'agentivité, de commentaire, que l'on connaît.

On notera toutefois certaines contraintes d'utilisation avec les verbes dit de "position" qui viennent du fait que *sit*, *stand*, *lie* ou *hang* sont ambigus quand ils ne sont suivis d'aucune postposition et qu'ils peuvent tout aussi bien référer à ce que Vendler nomme "activity" ou "achievement" : *être assis* vs *s'asseoir*, *être debout* vs *se lever*, etc. Il y aura donc des paramètres de cohérence sémantique à rechercher dans un contexte assez large parfois. Dans l'exemple suivant, la narration a posé l'existence d'un comité assis autour d'une table, et d'un orateur. *Sat* perd alors son ambiguïté et est interprété comme *était assis* et non *s'assit*.

14- The man had been speaking for half an hour already (...) The rest of the committee **sat** in silence, apparently attentive (...). (I. McE., p. 75)

On voit bien la nécessité de sortir des limites de l'énoncé pour attribuer une non télicité à *sat*. Mais c'est aussi souvent le cas, et de façon imbriquée en l'occurrence, lorsque l'on cherche à attribuer une valeur d'occurrence unique ou d'occurrences multiples en l'absence de marqueurs non ambigus, ou bien encore, dans certains cas de valeur générique par opposition à une valeur spécifique.

On voit aussi la complexité du calcul qui permettrait de poser ou non une borne de droite dans de tels contextes, et de déterminer une régularité derrière ce qui semble difficilement homogénéisable.

La connaissance apportée par le contexte, ainsi que la cohérence sémantique, permettent également d'interpréter *stood* dans l'énoncé suivant :

15- Where he **stood** he could see her nose in profile (...). (I. McE., p. 152)

A partir du moment où la construction verbale ne se voit pas attribuer de borne de droite, après considération de paramètres complexes, à rechercher dans l'énoncé et dans le contexte plus large, dans la connaissance du monde aussi, le prétérit simple peut être employé pour référer à un événement en déroulement au moment repère considéré. Le prétérit en BE + -ING pourrait aussi être employé, répétons-le, avec la différence de nuance aspectuelle que l'on sait, sans changement sur le caractère non télélique.

Dans l'exemple suivant, ce ne serait bien entendu pas le cas, car la structure narrative institue la télélicité de *stood* :

16- He squeezed Julie's hand and **stood**. (I. McE., p.14)

Les procès seront bornés à droite dans les exemples suivants, dans le premier à cause de la mesure de la durée que constitue la proposition en *while*, à cause aussi du sens de *motionless*, et dans le second en raison du schéma narratif. La forme *sat* sera, dans ces deux cas, traduite par un passé simple, et non un imparfait :

17- He followed Thelma down to the car, waited while she opened the passenger door for him, and **sat** motionless on the scented leather seat while she returned to the flat to turn off the water and gas. (I. McE., p. 43)

18- Then he turned up the collar of his jacket and set out for the hotel in the centre. From the deserted bar he phoned for a taxi and **sat** drinking by an electric coal fire. (I. McE., p. 193)

Dans ce dernier exemple, on comprend que *sat* ne renvoie pas à l'action de s'asseoir à cause de la présence de *drinking* qui indique l'activité pendant la position mentionnée.

Voici par contre deux exemples où *sat* s'interprète comme *s'assirent* uniquement en raison du contexte amont qui indique que les personnages étaient auparavant à l'intérieur de la maison et non dans le jardin, ou bien marchaient :

19- They **sat** beneath a pear tree at a rusting wrought-iron table which **stood** in a patch of unmown grass. (I. McE., p. 103)

20- They took hands and walked to the promenade without a word. It was summer holidays and young men stood about in clusters eating ices. Lydia and Margaret **sat** on a green seat high above the sea. Little ships **bobbed**. The pier was merry. (J. G., p. 2)

Voici la traduction de ce dernier exemple :

(...) main dans la main, elles allèrent vers la promenade du bord de mer sans échanger un mot. C'étaient les vacances d'été, de jeunes hommes restaient plantés çà et là par petits groupes, à manger des glaces. Lydia et Margaret **s'assirent** sur un banc vert d'où l'on voyait la mer de très haut. De petits navires **dansaient** sur les vagues. La jetée était toute gaie. (p. 9)

Dans ces deux derniers exemples, *stood* et *bobbed*, verbes d'"activité", quant à eux, ont un Co inanimé et seront traduits par des imparfaits.

- les verbes peu agentifs, et les autres...

Il en sera de même extrêmement fréquemment pour *wore*, comme dans les exemples suivants, où le Co est humain, mais peu agentif (et où le C1 est obligatoire). L'énonciateur ne veut marquer ni le caractère transitoire, surprenant, ni un sens proche d'"arborer" et n'utilise donc pas BE + -ING :

21- She **wore** a red woollen scarf knitted by his mother (...). (I. McE., p. 12)

22- At seven o'clock I came downstairs in what I knew were the right clothes for Eva's evening. I **wore** turquoise flared trousers, a blue and white flower-patterned see-through shirt, blue suede boots with Cuban heels, and a scarlet Indian waistcoat with gold stitching around the edges. I'd pulled on a headband to control my shoulder-length frizzy hair. I'd washed my face in Old Spice.

Dad **waited** for me at the door, his hands in his pockets. He **wore** a black polo-neck sweater, a black imitation-leather jacket and grey Marks and Spencer cords. When he saw me he suddenly looked agitated. (Hanif Kureishi : *The Buddha of Suburbia*, Londres : Faber and Faber, 1990, p. 6)

Les procès qui apparaissent dans ces exemples ne sont pas lexicalement bornés à droite, n'incluent pas le terme du procès dans leur sémantisme, qu'il y ait un C1 ou non. Le C1, quand il est présent, ne construit pas la borne de droite du procès comme il le fait dans des constructions verbales comme *He read a hundred pages* par exemple.

Il en est de même dans les exemples suivants que l'on trouve aisément car ils sont très nombreux.

L'agentivité est là plus nette, mais il s'agit toujours de constructions verbales qui dans leur sémantisme "de base" n'incluent pas de borne de droite :

23- Stephen set out one morning in mid June to visit his wife (...). The day was overcast (...). He **carried** with him a set of scrawled directions. (I. McE., p. 49)

24- He looked at the man who **stared** through the windscreen and trembled. (I. McE., p. 99)

25- Joe was still muttering how incredible that was when Stephen found the police station and stopped. 'What do you make of it, that thing about time ? ' he asked. Joe **stared** through his window at three armed policemen getting into a patrol car. 'I dunno...!' (I. McE., p. 100)

26- They crossed a clearing where wild corn grew among the tree stumps, and reentered the wood where the trees were all mature giants. They **went** quickly, and occasionally Stephen broke into a run to catch up. (I. McE., pp. 107-108)

Un francophone a certes des difficultés à imaginer qu'une forme verbale soit indifférenciée quant à la borne de droite. Ce n'est qu'à un niveau abstrait qu'il pourra se représenter ce à quoi réfère *went* comme découpant le mondre autrement qu'à l'aide d'un imparfait ou d'un passé simple.

On voit bien les comportements différents des différentes constructions verbales dans les exemples suivants :

27- She passed him by and went down past the lodge, the drive and down the lane and through the village. It was half-day closing and her father's day off. **Her father watered chrysanthemums. Her mother was cutting out a dress** on the sitting room floor, her mouth spiked with pins. (J. G., p. 90)

Traduction :

C'était la demi-journée de fermeture des boutiques et le jour de congé de son père. **Celui-ci était donc occupé à arroser ses chrysanthèmes. Sa mère taillait une robe sur le plancher** du salon, la bouche pleine d'épingles. (p. 140)

L'arrosage des chrysanthèmes est considéré comme une activité-événement et la présence du C1 ne délimite pas le procès : il ne se construit que par la temporalisation du procès. Un C1 au singulier aurait plus de chances de définir le format du procès, de le délimiter. Le français, lui, traduirait alors par un autre temps : le passé simple.

28- A rat hopped off as we approached. In an apartment on the second landing, **a baby wailed and someone was trying to master one of Dvorak's 'Slavonic Dances'** on an out-of-tune piano. On the third landing a woman opened her door to see who was passing: a hysterical face under a heap of auburn curls. She wore a peignoir of magenta peonies, and vehemently slammed the door shut. (Bruce Chatwin, 1988, *Utz*, London, Picador, p. 47)

Quand il y a présence de C1, il faut donc envisager sa nature et donc la détermination du procès qu'il engendre. Celle-ci n'est pas la même dans *tailler une robe, ouvrir une porte, la claquer, essayer de maîtriser un morceau de piano, ou arroser des chrysanthèmes, porter un peignoir*. Quand le C1 (dont il faut donc analyser la nature et le nombre en particulier, le fait

qu'il soit on non affecté par le procès), détermine la construction d'une occurrence, délimite le procès, la forme en BE + -ING est obligatoire si l'on veut suspendre la borne de droite du procès et se placer avant cette borne, dans le déroulement. La forme simple entraînerait la construction de la délimitation du procès à partir du C1. Ce n'est pas le cas si le C1 joue plus sur le qualitatif que le quantitatif, s'il est spécificateur et non constructeur (Franckel et Paillard, 1992).

Cette analyse de la nature du C1 et de sa relation au prédicat, doit bien sûr se conjuguer, on l'a vu, avec l'analyse de la nature du Co, animé ou non, et avec les contraintes lexicales particulières.

Si l'on reprend la typologie en discret/dense/compact utilisée à l'origine par Culioli pour les noms, puis étendue au domaine verbal (De Vogüé, 1989, Trévisé, 1992), les procès renvoyant à des processus non bornés à droite sont de type "dense" tandis que les procès délimités à droite sont de type "discret", qu'il y ait ou non un C1. Cette distinction semble particulièrement opératoire dans l'analyse du prétérit simple anglais.

Tailler une robe, ouvrir ou fermer une porte, sont du domaine du "discret" dans les exemples cités plus haut. Ils sont bornés à droite, ils construisent des renvois à des événements discrétisés. On joue alors sur la quantification dans la construction énonciative. Certaines constructions verbales ont des propriétés lexicales qui les prédisposent à relever du "discret" ou du "dense", mais ces propriétés lexicales peuvent "ensuite" être soumises à des opérations énonciatives diverses. Un Co non animé, par exemple, fera aisément basculer vers la catégorie "dense", on l'a vu, des constructions qui seraient du domaine du discret avec un Co animé humain.

On peut donc tenter une ébauche de la découverte de régularités des configurations prédicatives et énonciatives, mais on voit que le niveau de l'énoncé est loin d'être suffisant et que le contexte discursif fait partie des paramètres à prendre en compte. L'absence de dernier point, de borne de droite, doit être construite à l'aide du contexte large bien souvent. Cette "télécité non notionnelle" (Bouscaren *et al.*, 1993) ne résulte parfois pas simplement d'ajouts lors de la construction des énoncés, mais lors de la construction d'une suite d'énoncés, d'une cohérence sémantique construite au fil du discours.

2. Problèmes de déformabilité dans la construction de la télécité

Mais les choses se compliquent encore un peu plus parfois. En effet, la nature quantitative ou qualitative du C1 n'est pas toujours un donné : il faut la construire. Certaines marques aident à cette construction, et rendent les choses prévisibles : c'est le cas de *as*, *while* ou *still*.

Mais certaines constructions nécessitent un contexte beaucoup plus large pour que le filtrage d'une valeur soit possible. Dans d'autres cas, il y a indécidabilité, qu'elle soit voulue ou non

par l'énonciateur anglophone qui dispose du prétérit simple, forme indéterminée quant à la télicité.

2.1. *as, while et still*

Je ne reprendrai pas ici les kyrielles d'exemples de prétérits simples apparaissant dans des subordonnées introduites par *as* ou *while*. En effet, ces conjonctions suppriment, ou plutôt suspendent, la borne de droite quand elle est présente dans le sémantisme "de base" de la construction verbale, un peu comme BE + -ING le fait.

29- **As he shouldered past shoppers and emerged on to the broad pavement**, he knew he would not see her. (I. McE., p. 17.)

30- **As he took the salmon from the trolley** he glanced down at Kate and winked. (I. McE., p. 16)

31- 'Can you wait **while I get help?**' (I. McE., p. 97)

32- Lydia seized and shook Margaret and began to cry, and up above where Mrs Marsh **still dabbed her welling eyes** the baby awoke and howled too. (J. G., p. 26)

Traduction :

(...) où Mme Marsh en **était encore à tamponner** ses yeux pleins de larmes (...) (p. 45)

La prédiction sur le jeu des variations et du filtrage des valeurs compatibles avec le prétérit simple est ici rendue aisée de par la présence des marques que sont ces conjonctions et cet adverbe.

2.2. Recatégorisation ou déformabilité ?

Soit les trois exemples suivants :

- *She smoked a cigarette.*
- *The man smoked a cigar.*
- *She ate her baked beans.*

Les prédictions, hors contexte, seraient que ces exemples vont être traduits par un passé composé ou un passé simple, car il s'agirait, a priori, de constructions d'occurrences discrétisables, délimitées à droite par le fait que le C1 a changé de nature, a disparu en

l'occurrence. On "arrive" au mégot, ou on mange le dernier haricot, et la borne de droite est ainsi atteinte.

On opposerait ainsi volontiers :

- *The man smoked a cigar (and left).*

où le C1 délimite un format, construit une limite de droite, à :

- *At that time he smoked the cigar.*

- *He smoked the cigar all evening.*

- *In those days he smoked a cigar which was too expensive for me.*

où le C1 est spécificateur, joue sur la qualification, la propriété et non la quantification.

Soit maintenant les trois exemples suivants, dont le premier était donné en introduction. Ils sont nécessairement replacés dans leur contexte large :

33- Lydia had on, this first Wednesday, a dress of royal blue sateen with little red and yellow flowers, a bolero to match, high heeled shoes and shiny silk stockings the colour of very ripe corn. She *smoked a cigarette* and held it in her bright red lips. When she took it out the cigarette had a pattern of fine red lines fanning together at the end. Lydia's thighs were broad and heavy under the silk dress, soft and flattened out on the red and Black seat (J. G., pp. 1-2).

Traduction de S. Mayoux :

Pour ce premier mercredi, Lydia avait mis une robe en satin bleu azur semé de petites fleurs rouges et jaunes avec un boléro assorti, des chaussures à hauts talons et des bas de soie luisants, de la couleur du maïs très mur. Elle *fumait une cigarette* qu'elle serrait entre ses lèvres rouge vif. Quand elle l'écarta de sa bouche, le bout de la cigarette était marqué d'un dessin de fines lignes rouges en éventail. Sous la soie de la robe, les cuisses de Lydia, larges, lourdes et molles; s'épalaient sur la banquette noire et rouge. (p. 8)

On notera que le fait de fumer la cigarette n'a effectivement pas entraîné la disparition de l'objet puisque l'auteur écrit :

She smoked a cigarette and held it in her bright red lips.

et non par exemple :

She smoked a cigarette and threw the butt out of the window.

qui serait clairement très différent, en instituant une énumération de faits que notre connaissance du monde (re)construit en suite chronologique. Le C1 aurait là changé de nature (de la cigarette au mégot). Dans l'extrait du roman cité, au contraire, le contexte de description du personnage aide aussi à l'interprétation qui est faite.

Voici un autre exemple similaire tiré du roman de Rosamund Pilcher, *September* (Londres : Coronet Books, 1990) :

34- Finally, their plates were cleared, and coffee brought, black and fragrant, steaming in the tiny cups, as well as a dish of chocolate, peppermints thin as wafers. By now most of the other tables had emptied, the diners gone home. Only one other couple *sat*, as they *sat*, but *drinking* brandy. The man *smoked a cigar*. The Moët Chandon was finished, up-ended in the ice-bucket. "Would you like a brandy?" Edmund asked. (p. 190)

En français, *smoked a cigar* serait transposé par un imparfait dans ce contexte. Le C1 ne délimite aucun format, mais joue sur la qualification de l'activité-événement. Ici aussi c'est un contexte de description d'une salle de restaurant qui a permis l'interprétation de *sat* en "dense", dans l'expression *sat drinking*.

Enfin le troisième exemple :

35- There was no sign of Marsh at the station either and they approached Seaview Villas anxiously.

But all was calm. Mrs Marsh *was making the tea*. She kissed Margaret. 'Somehow or another your father missed you, dear. He came back alone. I hope you didn't worry, Lydia? He's had to go out again. He's so pleased, so pleased, dear! He preached on the sands at Eastbirk and gathered quite a crowd. He says he is going to start something there every week. "Hang the Bank", he said. "Hang the Bank!" He's just gone round to Turner Street to arrange for hymn sheets and the megaphone.'

Margaret *ate her baked beans*.

'Did you have a lovely time? Was it a lovely treat? Father said he allowed you to see the *pierrots* - wasn't that marvellous? Wasn't it lovely of him? Were they wonderful?'

Margaret *thought* of the hydrangea people on the yellow lawn. 'I'd nearly forgotten the *pierrots*,' she said.

'That's right,' said her mother boiling groats for the baby, busy at the stove.

'I suppose it is,' said Margaret.

'What?'

'Nothing. Filthy groats. They do smell. Baby smell.'

'Here,' said Mrs Marsh and slid a fried egg on to *the baked beans*. 'Margaret's favourite. Treat for a good girl.' (J. G., p. 38)

La traductrice a utilisé l'imparfait *mangeait* pour traduire *ate* :

Margaret **mangeait** ses haricots à la sauce tomate. (p. 64)

La fin de l'extrait montre que l'oeuf est glissé sur les haricots qui sont toujours là. Le C1 mangeable n'a pas disparu dans l'événement manger.

Ces exemples montrent que ce qui semblait être des constructions verbales a priori délimitées à droite peuvent ne pas l'être, et se trouver donc traduites par un imparfait, dans un contexte où l'itérativité est exclue.

Toute généralisation est bien délicate à établir, et le contexte est déterminant. L'activité "fumer une cigarette" peut alors inclure, comme dans l'exemple, les actions de la tenir, de l'écarter de la bouche, etc.

On voit donc la complexité qu'il y a à définir et prévoir des fonctionnements linguistiques par typologies de constructions verbales. Le contexte peut toujours faire jouer l'élasticité du langage et faire glisser une construction d'une catégorie à l'autre dans ce qui est bel et bien du ressort du fonctionnement langagier en contexte plus large que l'énoncé, du ressort de la construction et non du donné, du catégorisé une fois pour toutes.

De tels cas sont relativement rares, semble-t-il (ou simplement difficiles à repérer en dehors de l'activité de traduction). Il faut un contexte très explicite pour que l'interprétation de la construction comme bornée à droite ne se fasse pas, et pour qu'il y ait recatégorisation d'une construction de type "discret" en "dense".

J'aimerais rappeler ce qu'écrivait Culioli (1983) :

Nous avons posé une notion ; nous avons construit le domaine notionnel (ce dernier est muni d'une classe d'occurrences, et donc quantifiable ; il est muni d'un gradient et comporte un centre attracteur (ou organisateur), il comporte un intérieur, une frontière, et un extérieur). Sur ce domaine, nous pouvons effectuer une opération de quantification/qualification, par exemple dans *il y a 5000 livres sur la question ; il a beaucoup de chats ; il a des livres, je ne te dis que ça ! ; ça, c'est de la voiture ! ; etc.* C'est ici que, dans une langue comme le français, on est amené à distinguer trois catégories de substantifs : d'un côté, la catégorie qui possède la propriété du /discret/ (on peut dans ce cas individuer les occurrences, les désigner sous une forme ordinale) ; d'un autre côté, on aura la catégorie du /compact/ (on a ici affaire à l'insécable, à du prédicatif nominalisé, sur lequel on ne peut effectuer aucun prélèvement) ; enfin il existe une catégorie composite, le /dense/, qui possède certaines propriétés du /compact/, mais où un prélèvement est possible par l'intermédiaire d'un dénombreur (p. 26).

On peut trouver dans les exemples cités (*smoked a cigarette, smoked a cigar, ate her baked beans*) une justification à l'extension de la catégorisation des noms aux procès, comme le propose en particulier de Vogüé (1989). A propos des noms et de l'exemple *il y a de la voiture ici*, elle écrit :

Il ne faut pas non plus réduire ces phénomènes à des sortes de contre-exemples marginaux se justifiant de quelque transgression d'une norme par ailleurs établie. Ne serait-ce que parce qu'ils sont trop bien courants - et prédictibles. Ce qu'ils révèlent c'est que la catégorisation de départ au lieu d'être un découpage net et figé des items lexicaux, doit s'appréhender comme une base de calcul (à partir de laquelle la valeur en énoncé précisément se calcule). Rendre compte des catégories lexicales signifie en définitive surtout rendre compte des phénomènes de "recatégorisation" que l'on peut observer. Et cela suppose que la catégorisation soit conçue comme un calcul (p.3).

Etendant l'analyse faite sur les noms à une analyse des procès, l'auteur ajoute :

Lire aurait ainsi le même fonctionnement dense que les nominaux correspondants. (...) ce qui, du côté des procès, va venir tenir le rôle des dénombreurs et conférer au procès une mesure extrinsèque, sera l'objet grammatical dont ce procès va pouvoir être doté - si du moins l'objet en question est suffisamment déterminé pour fonder un format. C'est ainsi que dans :

Il a lu le livre que tu lui avais prêté

la détermination de l'objet suffit à doter le procès d'une borne d'accomplissement (externe) et donc d'un format (extrinsèque) : c'est alors cet objet qui tient le rôle d'étalon, et sert de critère à la validation d'une *vraie* occurrence (*ibid.* pp. 28-29).

Et à propos des recatégorisations, l'auteur explique :

On ne saurait avoir une classification rigide en trois types bien délimités dans lesquels chaque verbe du lexique devrait s'inscrire univoquement. Ce sont plutôt les pôles d'une algèbre complexe - dont les termes seraient le localisé par rapport à l'"étalonné" (ou le vérifié par rapport au validé, ou ce qui se déroule par rapport à ce qui est accompli), avec le dense qui construit du simplement localisé, le compact qui construit du validé, et le discret qui enchaîne l'un sur l'autre. Sur ces pôles, chaque verbe particulier va pouvoir s'articuler, sans pour autant devoir nécessairement se résoudre à un pôle particulier.

A partir de quoi, pourra s'élaborer en outre tout un calcul de recatégorisation (*ibid.* p. 32).

Elle donne ensuite un exemple de recatégorisation :

Il suffit de "temporaliser" un procès discret, en le dotant d'une délimitation temporelle, pour réintroduire une distance susceptible de "déconnecter" le procès de sa borne d'accomplissement, et lui donner ce faisant une interprétation dense :

Il est tombé pendant une heure.

Il a réparé la voiture pendant une heure (à opposer à *en une heure*) (*ibid.* p. 33).

On a bien là un "formatage quantitatif" que l'on oppose à une "stabilisation qualitative". Selon la façon dont cet écart se monnaie, on a le discret, le dense ou le compact" (*ibid.* p. 34).

A la lecture de tels exemples, on voit la complexité du domaine de la typologie des procès, et en particulier la difficulté à prédire ou à calculer les valeurs et les catégorisations possibles. Une entrée de dictionnaire ne peut spécifier, pour *smoke* ou pour *eat* seuls, une catégorisation en termes d'"activité", ou d'"accomplissement", ou même d'état d'ailleurs, si l'on est d'avis que *he smokes too much* ou *he eats a lot* ont une valeur d'état construit, d'attribution de propriété (*he's a chain smoker*). Pour établir une catégorisation, il faut un contexte minimum, et en particulier il est nécessaire de vérifier si le sujet, pour *smoke*, par exemple, est une cheminée, un humain, s'il y a un complément d'objet spécifié, si celui-ci est singulier, ou pluriel, déterminé ou non, etc. Puis, à spécifications égales, à temps égal, le contexte plus large, amont ou aval, peut venir ensuite recatégoriser ce qui semblait à l'origine plutôt candidat à telle ou telle catégorie.

Pour des exemples comme *she smoked a cigarette*, *the man smoked a cigar*, ou *she ate her baked beans*, on aurait tendance à parler *a priori*, hors contexte plus large, de constructions incluant leur terme dans leur sémantisme même, puisqu'un terme semble être inclus par la fin de la cigarette, du cigare ou de l'assiettée. On voit néanmoins que, dans certains contextes qui explicitement repoussent la borne d'accomplissement, comme *BE + -ING* le ferait, ces constructions verbales sont recatégorisées, n'incluant plus le terme le procès. Les traducteurs emploient alors l'imparfait, car le passé simple ne peut se prêter à une telle élasticité, une telle déformabilité, une telle indétermination.

Les critères strictement formels de classification (ici un prétérit simple et un complément d'objet direct singulier qui semble établir une borne d'accomplissement) ne sauraient suffire, et des critères sémantiques d'interprétation dans une combinatoire donnée sont nécessaires. On peut alors se demander si une classification autre que très grossière est possible. A ce propos, Franckel et Paillard (1991) écrivent :

Ce problème est représentatif des contradictions auxquelles se heurte toute saisie de l'articulation entre "formes" et "sens" (p. 109).

A propos des nominaux, les auteurs ajoutent :

Ce qui apparaît en fait, c'est l'impossibilité d'établir une correspondance *directe* entre des formes linguistiques (lexicales ou grammaticales, comme les déterminants) et des propriétés extralinguistiques (*ibid.* p. 110).

Plus loin les auteurs expliquent :

Cette problématique appréhende la signification d'un énoncé dans un contexte donné comme le résultat d'un enchaînement d'opérations et les unités qui le composent non plus comme des unités directement chargées de sens par elles-mêmes, mais comme des configurations spécifiques de paramètres opératoires qui enclenchent et spécifient ces opérations. Un calcul, régi par des règles explicitables, opère l'activation des *déterminations internes* de ces unités par leur mise en jeu dans un environnement donné dont elles reçoivent, par des jeux de réciprocité (complexes et non symétriques) des *déterminations externes*. (...) Il ne s'agit donc pas de s'en tenir au constat que "tout est relatif" ou que "tout dépend du contexte", mais d'établir *comment* s'organisent ces relations et cette dépendance, en se fondant sur des régularités de fonctionnement (*ibid.* p. 115).

Poursuivant leur réflexion sur la grille discret/dense/compact, les auteurs ajoutent :

Le concept fondamental pour formuler ces différences de fonctionnement nous paraît être celui d'*occurrence*, une même unité pouvant correspondre à plusieurs types d'occurrences en fonction des déterminations en jeu. (...)

Nous définirons une occurrence comme un *événement énonciatif qui met en place un rapport variable entre deux formes de délimitation d'une notion* :

- *délimitation quantitative*, notée *Qnt*, associable à l'ancrage spatio-temporel de l'occurrence.

- *délimitation qualitative*, notée *Qlt* : une occurrence de la propriété P peut être de l'ordre du *vraiment P*, *pas vraiment P*, ou encore *pas du tout P*.

Le rapport entre ces deux formes de délimitation n'est pas stabilisé d'emblée (*ibid.* p. 116).

On passe donc d'une classification d'unités lexicales faite d'après les traits des contextes où elles apparaissent (par exemple *smoke + a cigar*), à une reformulation en termes de construction d'occurrence suivant des délimitations de quantification et de qualification. Pour le "dense" l'occurrence n'est délimitée que par son ancrage situationnel, son "être là" (*op. cit.* p. 119). C'est ce qu'à propos du prétérit simple (par opposition au prétérit en *BE + -ING*, surtout quand le choix est possible) je qualifiais de "simple mention" que tel ou tel événement a eu lieu.

Ces prétérits simples, linguistiquement perfectifs, renvoient bien à ce que l'on pourrait appeler de l'imperfectivité extralinguistique, tout comme ceux qui apparaissent dans des constructions plus "normales" d'"activités" comme *wear a dress* ou *stand by the window*. Les recatégorisations, ou plutôt les combinatoires de déterminations complexes, incluent ou non la borne de droite, ou, pour adopter des catégorisations qui permettent des considérations plus généralisables, font passer du "discret" au "dense". Il y a passage d'un procès quantifié à un procès délimité uniquement par le biais de son ancrage situationnel. Dans l'exemple *the man smoked a cigar*, recatégorisé de "discret" en "dense", on ne fait qu'une simple mention de l'activité de fumer un cigare, sans la discrétiser par une unité de mesure "cigare". La forme en *BE + -ING* serait bien sûr substituable ici, elle ôterait explicitement la borne

d'accomplissement, mais elle enlèverait ce "simple" renvoi à la notion, en mentionnant explicitement un déroulement, soit par vision à travers les yeux d'un personnage (avec une personnalisation plus grande notamment) ou une autre forme de commentaire, soit pour ôter toute ambiguïté dans les cas où une ambiguïté risquerait de s'immiscer, et où elle serait ressentie comme gênante par l'énonciateur.

Le français et l'anglais se comportent ici différemment, et le français ne possède pas comme l'anglais de forme verbale indifférenciée, ambiguë quant à cette délimitation : il devra choisir entre *l'homme fumait un cigare* et *l'homme fuma/a fumé un cigare*. Un francophone a des difficultés à imaginer qu'un temps verbal puisse ne pas considérer comme pertinentes et réditobaires la présence ou l'absence d'une borne de droite.

Dans l'exemple suivant il semble qu'il y ait aussi ce type de recatégorisation de "discret" en "dense" pour *bowed her pretty neck* et, moins nettement pour *wrote sweet words*, où la détermination du groupe nominal ne fixe pas de borne de droite comme *a few words* par exemple le ferait. L'interprétation, dans ce contexte précis, se fait en termes d'"activité" n'incluant aucun terme. Les expressions ont été traduites par des imparfaits par la traductrice :

36- Some days later Bobbo *telephoned* to say that he would allow Ruth and the children to go on living in the house in the meanwhile. (... conversation téléphonique...)
 He *was telephoning* from the High Tower. In a corner of the great room Mary Fischer **bowed her pretty neck and wrote sweet words** about the nature of love.
 "His fingers moved suddenly and she felt their tips trail provocatively across her skin to the trembling softness of her mouth," *wrote* Mary Fischer, *and* Bobbo put down the telephone *and* she put down her pen, and they kissed, and sealed their future together. (F. W., p. 48)

Traduction :

Quelques jours plus tard Bobbo *téléphona* pour signaler qu'en attendant il laisserait Ruth et les enfants habiter la maison. (...) Il *appelait* de la Haute Tour. Dans un coin de la grande pièce, Mary Fischer *courbait* son cou gracile et *écrivait* des mots charmants sur la nature de l'amour.
 "Il *avança brusquement* la main (...)," *écrivit* Mary Fischer, *et puis* Bobbo posa le téléphone, elle posa son stylo... (pp. 57-58)

C'est uniquement grâce au contexte que la traductrice a pu décider de traduire par des imparfaits *bowed* et le premier *wrote* qui a un complément indéterminé, et est donc ici recatégorisé comme une "activité" (et n'est plus interprété comme un "accomplissement" : *sweet words* ne borne pas l'action). Notre connaissance du monde nous dit qu'il peut y avoir concomitance entre l'événement *X téléphoner* et l'événement *Y écrire*. On aurait, bien sûr, pu remplacer ces prétérits simples par des prétérits en *BE* + *-ING*, pour une description plus "dynamique".

Le deuxième *wrote* est traduit par un passé simple à cause du schéma narratif dans lequel il est inséré : *and... and...* On comprend qu'il s'agit d'événements qui se sont succédé. La citation du roman sentimental que Mary Fischer écrit, même si elle se termine par une virgule, clôt en quelque sorte l'action d'écrire et en délimite le terme. Le personnage pose d'ailleurs son stylo.

De fait, de tels exemples peuvent sembler assez rares, mais ne doivent pas pour autant être ignorés. Il faut effectivement et un contexte assez explicite, et une volonté de l'énonciateur de "simplement" renvoyer à la notion en termes de qualité d'activité, de renvoyer à du "simplement" localisé, sans désir de construire explicitement la validation d'une mesure quantitative aboutissant implicitement ou explicitement au terme de cette mesure.

On voit ici la difficulté qu'il y a à décrire le prétérit simple comme on peut le faire pour le passé simple en termes de "rupture", puisque le prétérit simple recouvre bien des valeurs de l'imparfait français. L'aoristique en anglais est un construit, pas une valeur donnée par ce qui ferait partie de la valeur de base invariante du prétérit simple.

On voit aussi que la forme simple n'est pas le complémentaire de la forme en BE + -ING, que ce soit au présent ou au prétérit d'ailleurs. Dans certains cas la forme en BE + -ING est indispensable pour suspendre la borne de droite, mais dans d'autres elle ne l'est pas, et cette suspension peut être filtrée à partir de la forme simple d'après certains paramètres du contexte plus ou moins large. La forme en BE + -ING, quant à elle, supprime toute ambiguïté sur la télicité.

2.3. Cas d'indécidabilité

Le traducteur vers le français est obligé, lui, de choisir, puisque le français impose un choix entre imparfait et passé simple. Dans l'exemple suivant il devra choisir une des deux formes pour *worked* :

37- But soon, and without quite realising it was happening, they **became** engrossed. The three **worked** in noisy harmony, sharing the bucket and two spades, ordering each other about remorselessly, applauding or pouring scorn on each other's choice of shells or window design, running -never walking- back up the beach for fresh materials. (I. McE. p., 106)

On pourrait en effet imaginer une traduction par un imparfait ou un passé simple pour *worked* : les deux sont possibles, pour rendre la simultanéité entre *became* (ponctuel) et *worked* (duratif).

Voici un autre exemple :

38- In the shade of the gable end of the house I *sat down* and finished my water, took off my cap and wiped my forehead with my handkerchief. In the distance I could hear muffled explosions from the range farther down the coast, and once a jet came tearing in over the calm sea, heading due west.

Away from the house, a ridge of low hills *started*, topped with whin and stunted trees shaped by the wind. I trained the binoculars on them, waving flies away, my head starting to ache just a little and my tongue dry despite the warm water I had just drunk. When I lowered the glasses and put the polaroids back down I heard it.

Something howled. Some animal - my God, I *hoped* it wasn't a human making that noise - *screamed* in torment. It was a rising, anguished wail, the note produced only by an animal *in extremis*, the noise you hope no living thing ever has to make.

I *sat* with the sweat dripping off me, parched and aching with the baking heat ; but I **shivered**. I shook with a wave of cold like a dog shaking itself dry, from one end to the other. The hair on the back of my neck unstuck itself from the sweat, stood. I got up quickly, hands scrabbling on the warm wood of the house wall, binoculars bumping on my chest. The *scream came from the ridge*. I pushed the Polaroids back up, used the glasses again, bashing them on the bones above my eyes as I fought with the focusing-wheel. My hands shook.

A black shape shot out of the whins, trailing smoke. It raced down the slope over the yellow-spangled grass, under a fence. My hands **bounced the view around** as I tried to pan the binoculars to follow it. The keen wail sounded over the air, thin and terrible.

(...) On the ridge I stood for a moment, head down to my knees, gasping for breath, letting the perspiration drip off my hair and on the bright grass at my feet. My T-shirt *stuck* to me. (Ian Banks : *The Wasp Factory*, Londres, Abacus, 1984, pp. 151-152)

Shivered pose ici le même problème. Par ailleurs, un traducteur décidera de traduire *Something howled* et *some animal screamed* par des imparfaits au vu du repère temporel introduit par *I heard it*, et au vu de la suite du texte où réapparaissent les expressions *the scream came from the ridge* ou *the keen wail sounded over the air*. Mais *my hands bounced the view around* pose davantage de problèmes, une fois que le sens itératif est écarté. Traduirait-on par un passé simple ou un imparfait ?

On est certes plus accoutumé à se poser cette question de l'indécidabilité pour les constructions verbales renvoyant à des états (*She felt happy* : *elle se sentait/se sentit heureuse*) car la tradition grammaticale y habitue plus l'angliciste francophone, sans l'enfermer pour ces procès dans une complémentarité fallacieuse entre la forme simple et la forme en BE + -ING.

Un dernier exemple :

39- 'Come in and have a cup of tea,' he said standing close to the tennis court fence as she passed by. She came in.

Ruth drank her tea from a cracked mug. An iron wood-stove burned at the end of the hut, although it was summer. They **sat close together in front of it**, as though it were winter. Newspapers made a carpet on the floor. *They sat* so close they touched. (...) Her eyes glittered. He remarked upon it. (F. W., p. 52)

La traductrice a choisi d'interpréter le premier *sat* comme renvoyant à l'action de s'asseoir et a donc introduit un passé simple :

-Entrez prendre une tasse de thé, lança-t-il sur le passage de Ruth, planté tout contre la clôture du terrain de tennis. Elle entra.

Ruth but son thé dans une tasse ébréchée. On était en été mais un poêle à bois en fer ronflait au fond de la cabane. Ils **s'assirent** côte à côte, comme si c'était l'hiver. Des journaux faisaient un tapis sur le sol. Ils *étaient assis* si près l'un de l'autre que leurs corps se touchaient. (...) Ses yeux brillaient. Il lui en fit la remarque. (p. 62)

Néanmoins on peut considérer ce premier *sat* comme ambigu : il peut sans doute être traduit par un imparfait si l'on estime que si Ruth boit son thé, c'est qu'elle est déjà assise. Convention culturelle ? Mais peut-être ne se sont-ils assis côte à côte qu'après avoir bu le thé... Seul l'auteur pourrait éclaircir ce point en précisant son intention de signification et donc en précisant à quelle réalité extralinguistique renvoyait pour elle au moment de l'écriture cette forme linguistique indéterminée, ambiguë, en anglais.

Conclusion

Un francophone peut difficilement se représenter un procès comme indifférencié quant à la borne d'accomplissement. Ce francophone a beaucoup de difficultés à ne pas se représenter la référence à des procès révolus hors de la distinction passé simple/imparfait et du découpage de l'extralinguistique qu'elle opère. Tous les procès au prétérit simple filtrés comme renvoyant au révolu sont vus sous le même angle du décrochage temporel et de la distanciation aspectuelle, qu'ils soient ou non bornés à droite de par le contexte et la connaissance du monde, qu'on envisage ou non le terme de l'événement dans l'extralinguistique. Il s'agit d'une représentation différente de l'extralinguistique. Pour un francophone, c'est une langue qui tend à rester fort longtemps sur ce point particulier une langue justement appelée "étrangère", sinon étrange, car ce n'est pas la langue de l'enfance, époque où, comme l'écrit Julien (ou Julian) Green, naissent impression et expression, et les recouvrements biunivoques partiels de valeurs entre les systèmes de formes des deux langues compliquent la chose.

Pour ce qui est de l'anglais, la forme de prétérit en BE + -ING n'est pas le complémentaire du prétérit simple pour toutes les constructions verbales, dans tous les contextes. Si le prétérit en BE + -ING suspend bien de façon non ambiguë la borne de droite, le prétérit simple est

indifférent à cette borne de droite, et peut donc être utilisé pour renvoyer dans l'extralinguistique à des événements en déroulement au moment repère considéré⁶.

La valeur aspectuelle de BE + -ING exprime, quant à elle, de façon explicite, le déroulement à un moment repère donné, ou à un ensemble de moments repères donnés, quel que soit le type de processus, de construction verbale et plus généralement de contexte, déictique ou itératif/générique. Forme en BE + -ING et forme simple ne sont en effet pas non plus en stricte complémentarité en ce qui concerne l'opposition événement unique/itération. En effet, on le sait, BE + -ING est employé dans des contextes (sans valeur de modalité appréciative) où apparaissent *whenever, every time, etc.*, contextes où il est fait référence à un ensemble de situations ou autres contextes où l'itération est marquée comme temporaire, et ainsi proche de l'attribution de propriété⁷. Il est donc plus juste de parler de déroulement à un moment repère donné, ou à un ensemble de moments repères donnés. Le renvoi à l'unicité ne fait pas partie de l'invariant de BE + -ING (contrairement à ce que l'on continue souvent à enseigner).

La forme en BE + -ING se définirait donc, par rapport à la forme simple, par une opposition aspectuelle de déroulement qui serait remis en situation, rapproché, ou peut-être plutôt vu comme un "film au ralenti" (l'expression "arrêt sur image" étant une métaphore qui oblitère le mouvement, l'activité) à un ou à des moments repères *vs* une "vision globale", "ponctuelle" des procès, un "simple" renvoi à la notion qui évoque une nominalisation. La forme en BE + -ING est néanmoins nécessaire pour indiquer déroulement et simultanéité si le sémantisme de la construction verbale l'impose. Les contraintes liées à son emploi ne doivent pas pour autant être oubliées.

A l'issue de ces quelques réflexions je voudrais encore souligner qu'il faut se garder d'inclure dans les valeurs invariantes d'une forme donnée, par exemple le prétérit simple, des éléments qui relèvent d'autres paramètres, et qui sont donc soumis à des variations difficiles à prévoir. On doit ici se contenter de grandes zones d'indétermination qui demeurent autour d'un noyau aspecto-temporel qui semble invariant, et qui ne détermine, dans les contextes de renvoi à du révolu, qu'un décalage par rapport au moment de l'énonciation et une vision globale, distanciée.

⁶ Ces considérations renvoient aux recherches sur le présent anglais dont il est également délicat de cerner les traits définitoires invariants au-delà (ou en deçà) de ses nombreux emplois (cf. H. Chuquet, 1994).

⁷ cf. les exemples :

Years later, **whenever he was fixing** some family event in its proper time slot, Daniel Peck would pause and consider the importance of 1912. (Anne Tyler, 1976, *Searching for Caleb*, Pavanne, Pan Books, p. 63)

These days she **was not looking** her best. (F. W. p. 100)

Ruth **was sleeping** on the sofa while Bobbo was ill. (F. W. p. 30)

Sometimes he thought he **was living** in hell. (F. W. p. 184)

Références bibliographiques

- Bouscaren, J. *et al.* (1993) : "Eléments pour une typologie des procès", in *Types de procès et repères temporels*, Cahiers de Recherche, tome 6, Paris : Ophrys, pp. 7-34.
- Chuquet, H. (1994) : *Le présent de narration en anglais et en français*, N° Spécial Linguistique contrastive et Traduction, Paris : Ophrys.
- Culioli, A. (1983) : "A propos de *quelque*", *Linguistique, énonciation. Aspects et détermination*, S. Fisher et J.-J. Franckel (éds), Paris : Editions de l'EHESS, pp. 21-29.
- Franckel, J. J. et Paillard, D. (1991) : "Discret-dense-compact : vers une typologie opératoire", in C. Fuchs (éd.), *Les typologies de procès*, Paris : Klincksieck, pp. 103-135.
- Franckel, J. J. et Paillard, D. (1992) : "Objet : construction et spécification d'occurrences", *Le Gré des Langues* n° 4, Paris : Editions L'Harmattan, pp. 29-43.
- Green, J. (1987) : *Le langage et son double*, Paris : Points Seuil.
- Trévisé, A. (1992) : *Eléments de description de l'acquisition d'une langue étrangère*, thèse de doctorat d'Etat, Université Paris 7.
- Trévisé, A. (1994) : *Le prétérit anglais*, Paris : Nathan, Collection 128 (réédition revue et corrigée de *Le prétérit, ce passé pas si simple*, 1990).
- Vendler, Z. (1967) : *Linguistics and Philosophy*, New York : Cornell University Press.
- Vogüé, S. de (1989) : "Discret, dense, compact : les enjeux énonciatifs d'une typologie lexicale", in J. J. Franckel (éd.) : *La notion de prédicat*, Collection ERA, Université Paris 7, pp. 1-37.